



Le
JOURNAL
pour
les **AssMat**

Septembre - Décembre 2018

Le Journal pour les AssMat

Avec la contribution de Christine F., Natacha T. et Maité D.
Coordination : Relais Assistantes Maternelles de la CdC du Vexin Normand
ram@ccvexin-normand.fr

Septembre - Décembre 2018

Edito :

Le journal destiné aux AssMat évolue avec une nouvelle présentation et une place faite à vos activités, vos chansons, comptines, livres ou recettes, aux mots d'enfants... Des questions ? Quelque chose à dire ? Vous pouvez vous exprimer à travers ce journal qui devient un moyen d'échanges et de communication.

Les rubriques « Infos », « Votre métier », « Vie du Ram », contiendront de nouvelles informations, des rappels, des conseils, les réunions et rencontres festives passées et/ou à venir.

Un grand merci aux assistantes maternelles qui ont participé à ce journal.

La réunion de préparation pour le n° de janvier 2019 aura lieu mi-octobre. Pour en faire partie, ponctuellement ou sur la durée, veuillez contacter Pascale Clavière (02 32 27 43 95). Nous vous remercions par avance.

Bonne lecture à toutes !
Les animatrices du Ram

Sommaire :

Activités du Relais : p.....	4
Infos : p.....	5
Votre métier : p.....	6
Vos activités : p.....	7
Comptines-Chansons-recette : p.....	9
Le Relais, moments vécus : p.....	10
Les prêts : p.....	11
Infos pratiques : p.....	12

Dates à retenir :

MARDI 25 SEPTEMBRE 20h-22h -

« Le SOMMEIL DES JEUNES ENFANTS »

à la Communauté de communes du Vexin Normand 3 rue maison de Vatimesnil à Etrépagny

Intervention du psychologue David Ducastel

Pour une bonne interaction public-intervenant, nous pouvons communiquer vos questions, vos situations à M.

Ducastel. Cette soirée est ouverte également aux parents. Merci de bien vouloir leur communiquer l'information.

MARDI 06 NOVEMBRE 20h-22h -

« ACCOMPAGNER LES JEUNES ENFANTS DANS LA DECOUVERTE DU LIVRE ET DU RECIT »

à la Communauté de communes du Vexin Normand 3 rue maison de Vatimesnil à Etrépagny

Intervention de Corinne Do Nascimento, association « Lire à Voix Haute Normandie »

VENDREDI 07 DECEMBRE en matinée -

SPECTACLE « La Maison Bonhomme de Noël » par le Centre de Création et de Diffusion Musicales

(extrait sur le site www.ccdm.fr)

à la Communauté de communes du Vexin Normand 3 rue maison de Vatimesnil à Etrépagny

Rencontre santé

LE SOMMEIL DU JEUNE ENFANT

GRATUIT



Mardi
25 Septembre 2018
20h-22h

Informations/inscriptions

RPAM : 02 32 27 43 95 / 06 76 19 17 90
ram@ccvexin-normand.fr

Communauté de Communes du
Vexin Normand – Antenne d'Etrépagny-
3 rue maison de Vatimesnil
ETREPAGNY

Au programme :

Conférence

- 🕒 Le rythme du sommeil chez l'enfant en fonction de son âge
- 🕒 Les pratiques éducatives autour du sommeil
- 🕒 ...

Echanges - débat avec les participant-e-s

Les partenaires :



Rencontre animée par M. David DUCASTEL-
Psychologue

Pôle Enfance Jeunesse
3 rue Maison de Vatimesnil
27150 ETREPAGNY

Tel : 02.32.55.96.09
Courriel : enfance.jeunesse@ccvexin-normand.fr

Communauté de communes du Vexin Normand
5 rue Albert Leroy, CS 80039
27140, GISORS
Tel : 02.32.27.89.50
www.cdc-vexin-normand.fr

Activités du Relais :

REPRISE DES ATELIERS D'ÉVEIL mardi 11 septembre à la salle du Ram à Capucine et lundi 17 septembre Les ateliers organisés par le RAM de la Communauté de communes Vexin Normand sont ouverts à l'ensemble des assistantes maternelles du territoire communautaire. Planning envoyé par mail et consultable sur le site communauté de communes Vexin Normand, rubrique Vivre Ensemble/Ram.

Inscriptions obligatoires pour :

- les ateliers au Ram Etrépagny, les Bébés-Lecteurs à la Ludo-Médiathèque et Bibliothèque à Gisors, l'éveil corporel à Noyer et à St Denis-le-Ferment.



PROJET :

JOURNÉE NATIONALE DES ASSISTANTES MATERNELLES (novembre)

Objectif : Valoriser votre métier ; faire parler des professionnelles que vous êtes.



Cette journée ne pouvant se faire sans vous, un temps de préparation aura lieu dans la « mamothèque » à la Ludo-Médiathèque le **VENDREDI 28 SEPTEMBRE** à 9h45 (autour d'un thé ou café).

Quelques pistes pour y réfléchir :

QUOI ? → ex : choisir une thématique : *Bien Etre, Sacré métier !, des enfants et des parents, nous assistantes maternelles,* ?

COMMENT ? → ex : expo, projection diaporama, espaces accès libre pour enfants / adultes, séances relaxation, animations, intervenants ou pas,

AVEC QUI ? → ass mat-enfants , ass mat-parents, ass mat-enfants-parents, ass mat-intervenants, ass mat-enfants-parents-intervenants-élus,

QUAND ? → ex : demi-journée ? soirée ? journée entière ? en semaine ? en WE ?

Inscription obligatoire auprès de Florence Maillard 06 76 19 17 90 ou Pascale Clavière 02 32 27 43 95. **MERCI !**

Infos :

Le CAP « ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE » qui remplace le CAP « Petite Enfance »



VOS ENVIES OU VOS BESOINS PROFESSIONNELS EVOLUENT ?

Ce nouveau diplôme offre la possibilité de travailler dans plusieurs environnements d'accueil des jeunes enfants.

- Les lieux de l'accueil individuel : le domicile pour les assistantes maternelles agréées salariées du particulier employeur, ou d'une crèche familiale, la Maison d'Assistants Maternelle, le domicile des parents ;
- Les lieux de l'accueil collectif : les multi-accueils, crèches collectives, jardins d'enfants, micro-crèches, écoles maternelles, accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs).



Sa finalité :

Permettre d'acquérir une compétence professionnelle dans le domaine :

- Des activités d'animation et d'éveil,
- Des activités de soins du quotidien,
- Des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels.

La revue L'ASSMAT de juin 2017 consacre son dossier à ce nouveau diplôme avec de nombreux renseignements : elle est disponible auprès des animatrices du Relais Parents Assistantes Maternelles.

CONGES SUPPLEMENTAIRES - Le saviez-vous !

Les femmes ayant au moins vingt et un ans ont droit à deux jours de congé supplémentaires pour chaque enfant de moins de 15 ans au 30 avril de l'année en cours, qui vit avec elles. Le nombre total de jours (congé légal et supplémentaire) ne peut pas dépasser 30 jours. Cette mesure s'applique pour l'année incomplète et complète la 1^{ère} année uniquement (une fois par contrat). **Article L 3141-9 du Code du Travail**



IMPOSITION : LE PRELEVEMENT A LA SOURCE

Le ministre de l'Action et Comptes publics a annoncé en juillet le report du prélèvement à la source (PAS) de l'impôt sur le revenu pour tous les salariés du particulier employeur. Initialement prévu au 1^{er}/01/19, il est reporté au 1^{er}/01/20. Les particuliers employeurs continueront, comme aujourd'hui, de déclarer et rémunérer leur salarié sans prise en compte de l'impôt. Pour les salariés, en 2019, aucun montant d'impôt ne sera retenu sur leur salaire.

Votre métier :

LA FORMATION CONTINUE, ça continue !

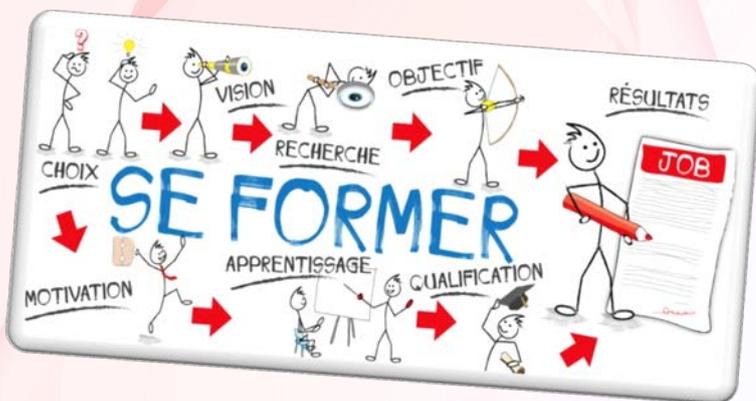
Aujourd'hui, Maisons d'Assistantes Maternelles ou Micro-crèches semblent bien avoir le vent en poupe. Selon l'Observatoire National de la Fepem, l'employabilité des assistantes maternelles est devenue fragile. Dans ce contexte concurrentiel **rester « visibles » et faire valoir son professionnalisme est devenu un enjeu d'importance**. La formation est le moyen d'y contribuer.

Au 1^{er} trimestre 2018, 15 assistantes maternelles se sont formées avec Hermès Consultant à Etrépagny sur les formations suivantes : « Troubles du langage », « Apprentissage de la langue des signes ».

5 ARGUMENTS EFFICACES A EXPOSER AUX PARENTS !

Pour vous y aider IPERIA les a présentés (voir magazine de la CdCVN de l'été ou disponibles au Ram).

Dans la revue Assistantes Maternelles Magazine de février 2018 dossier spécial formation « se former oui mais avec quels moyens ? » - en prêt.



Le catalogue des formations 2018 est disponible au Relais ou à consulter sur le site www.iperia.eu Merci de communiquer vos « souhaits de formation » à Florence Maillard (Direction des Familles à la CDCVN Etrépagny) ou à Pascale Clavière.

L'info de la PMI

« LES MODALITES DU RENOUELEMENT D'AGREMENT »

Procédure administrative

Quelques mois avant l'échéance de votre agrément initial ou déjà renouvelé, le président du Conseil Départemental vous informe de la **nécessité d'en solliciter le renouvellement** et vous joint le formulaire CERFA de demande d'agrément. Il est nécessaire de remplir correctement le cadre concerné par la demande de renouvellement. Une visite médicale auprès de votre médecin traitant est obligatoire.

Ce formulaire doit être envoyé au Conseil Départemental au moins 3 mois avant la fin de la date d'échéance de l'agrément en lettre recommandée.

Vous devez être attentive au **respect du délai de la demande de renouvellement** afin d'éviter la suspension de votre activité et celle de l'allocation pour emploi d'une assistante maternelle versée par la Caf (le CMG) au parent.

A réception du dossier complet la PMI dispose de 3 mois pour instruire votre demande. Dans ce délai une procédure d'évaluation est effectuée à votre domicile par Martine Niang l'infirmière PMI. A réception de votre nouvelle attestation vous devrez obligatoirement **en fournir une copie au centre Pajemploi**.



Pour plus d'informations, prendre contact avec Martine Niang : 06 47 86 67 12.

Vos activités :

Elles confectionnent, réalisent, inventent,



La balle de préhension Montessori Confectionnée par **Stéphanie L M** (Bazincourt sur Epte)

Peut être proposée à un bébé dès 4 mois. La main étant un outil au service de l'exploration des objets, cette balle accompagnera simplement le bébé dans son développement. Il va la toucher involontairement, puis l'agripper,

la secouer avec une seule main, la portera à sa bouche et vers 8 mois il la passera d'une main à l'autre.
En vente pour les professionnelles et les parents

Le bac sensoriel « NATURE » réalisé avec les enfants Idée originale de **Maïté D** (Etrépagny)

Nombreuses possibilités d'éveil à proposer à partir de ce bac (histoires, activités dehors, lors de balades, explorations multiples...)



La famille « Peluche », support à de multiples histoires dont certaines nous ont été contées par **Sylvie B** (de Hébécourt)

Moment savoureux lors d'un atelier au relais où Sylvie a chanté de petites comptines aux enfants en faisant vivre chacune de ses sympathiques peluches.



Le chemin sensoriel de Stéphanie W (La Neuve Grange)

Succès garanti : Facile à mettre en place, les petits avancent à leur guise, découvrant de multiples sensations sous leurs petits pieds....

Cet éveil participe à la construction motrice du jeune enfant.



Des activités à moindre coût proposées par Maïté D (Etrépagny)

La pâte à modeler maison

Ingrédients : 2 verres de farine, $\frac{1}{2}$ verre de maïzena, $\frac{1}{2}$ verre de sel, 2 verre d'eau, 1 càs rase d'alun de potassium (se trouve en pharmacie), 2 càs d'huile, du colorant alimentaire (mettre un tube entier pour obtenir une couleur vive).

Fabrication :

- 1- mélanger tous les ingrédients dans une casserole,
- 2- sans cesser de remuer, faire chauffer à feu doux jusqu'à épaississement,
- 3- laisser refroidir avant de la rassembler en boule dans les mains et c'est prêt à utiliser !

Bon à savoir :

Elle peut être goûtée par les enfants sans danger (les éléments de la pâte sont comestibles).

Elle se conserve au moins un bon mois dans une boîte plastique fermée, on peut aussi l'envelopper d'un tissu humide, sa conservation durera plus longtemps.

Elle n'est plus bonne lorsqu'elle devient collante et/ou qu'une mauvaise odeur s'y dégage.



La pâte à modeler autodurcissante

Ingrédients : 2 tasses de bicarbonate de soude, 1 tasse de maïzena, 1 tasse $\frac{1}{4}$ d'eau

Fabrication :

- 1- délayer tous les ingrédients
- 2- faire chauffer à feu moyen en brassant sans arrêt jusqu'à obtenir une consistance de pomme de terre pilées.
- 3- placer la pâte dans une assiette creuse et la recouvrir d'un linge humide jusqu'à ce qu'elle soit tiède.
- 4- c'est prêt ! elle ne colle pas, est très souple et malléable.



Comptines et Chansons :

transmises par les assistantes maternelles



Allons dans le jardin

Une tortue des lapins

Si vous voulez leur faire des câlins

Bougez les mains



As-tu vu la vache, la vache aux yeux bleus, bleus, bleus.
Toujours à la tâche, elle faisait : "Meuh ! Meuh !"
Avec sa p'tit' queue nature, terminée par un plumet,
Elle battait la mesure pendant qu'les oiseaux chantaient :

Tous les bœufs, tous les bœufs, Tous les bœufs aimaient la vache,
Mais la vache, mais la vache N'en n'aimait aucun d'eux.

Elle aimait un taureau, Olé ! Olé !
Qu'elle avait vu à Bilbao.
À la foire aux bestiaux.
Qu'il était fort ! Qu'il était beau !
C'était un vrai taureau costaud. Olé !



Recette avec la courgette

Moelleux de courgette à l'œuf

Ingrédients : petite courgette, 1 jaune d'œuf, 1 cc de farine, 1 cs de fromage blanc, 10 cl de lait 2^{ème} âge, 2 feuilles de menthe, huile d'olive.



Réalisation : préchauffer le four à 180° (T6)

Râper la courgette -

Faire revenir à la poêle dans un peu d'huile 5 mn feu doux

-

Battre le jaune d'œuf avec la farine et le fromage blanc -

Verser doucement le lait et mélanger -

Saliez légèrement -

Incorporer la menthe ciselée et la courgette rapée -

Verser dans un moule individuel beurré -

Faire cuire 20 mn au bain-marie au four -

Démouler encore tiède.

Le Relais : moments vécus

Enfants et assistantes maternelles se rencontrent... Au jardin du Centre St Martin ...
on touche... on fait tout seul...tata-nounou nous regardent... on se sent bien



on découvre...

on sent...



Après avoir bien joué... c'est le déjeuner sur l'herbe sous le grand arbre... quel régal !



Infos Pratiques

Prêt de matériel :

Besoin ponctuel ou pour plusieurs mois : les poussettes triple, double, sièges-auto I-size (dernière norme) du Relais sont à votre disposition gratuitement.



Prêt des revues 2018 :

Assistances Maternelles Magazine - dossier spécial :

- « Jouer c'est du sérieux » n° janvier
- « Formation » n° février
- « PMI une relation à construire » n° mars
- « Argumenter : il a fait quoi aujourd'hui ? » n° avril
- « Personnaliser son livret d'accueil » n° mai
- « Le plaisir de la musique » n° juin
- « Tous dehors ! Les bienfaits de la nature » n° juillet/août

L'ASSMAT - sélection d'articles :

- « Comment définir la qualité de l'accueil ? », « Enfants covictimes de violences conjugales » n° janvier
- « Responsabilité civile des ass. Mater. », « Obligations vaccinales » n° février
- « Responsabilités et dommages causés par les mineurs gardés », « Ecrans, prudence et précautions » n° mars
- « Qui sont les assistantes maternelles ? », « Mentir c'est grandir » n° avril
- « Autorité parentale quand l'enfant est confié », « Développement psychomoteur de l'enfant » n° mai
- « Remplacement de l'assistante maternelle », « Violences éducatives ordinaires » n° juin
- « Conseils pour une alimentation équilibrée », « Discrétion et secret professionnel » n° juillet/août

Prêt d'ouvrages :

- « Parents, professionnels, comment éduquer ensemble un petit enfant ? »
- « Assistantes maternelles : guide pour bien accueillir les tout-petits et leur famille »
- « Les signes avec bébé »
- « La motricité de bébé » (fiches et DVD)
- « Eduquer avec bienveillance »
- « Un regard humoristique pour donner à réfléchir la bientraitance »

Coordonnées utiles :

PMI - Service Social Départemental d'Etrépnay : 02 32 55 77 16

Martine Niang, infirmière de l'Unité Assistantes Maternelles : 06 47 86 67 12

Direction Départementale du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) : 39 39 (allo service public) ou 0 821 347 347 www.travail.gouv.fr ou www.service-public.fr

SNPAAM (Syndicat National Professionnel des Assistantes et Assistants Maternels)
www.assistante-maternelle.org

IPERIA l'Institut : 0 800 820 920 n° vert gratuit depuis un poste fixe. www.institut-iperia.fr

SITES : mon-enfant.fr ; net-particulier.fr ; casamape

POLE-EMPLOI à Gisors : 30 rue de Riegelsberg 09 72 72 39 49

Animatrices du RAM :

Pascale Clavière 47 rue du Général Leclerc Etrépnay 02 32 27 43 95 - pascale.claviere@ccvexin-normand.fr

Florence Maillard, directrice Pôle Famille, bureau administratif 3 rue maison de Vatimesnil Etrépnay - 2^{ème} étage. 06 76 19 17 90 - florence.maillard@ccvexin-normand.fr



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES de la Communauté de Communes du Vexin Normand
47 rue du Général Leclerc 27 150 Etrépnay
02 32 27 43 95 - ram@ccvexin-normand.fr



Adresse administrative :
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND
5 rue Albert Leroy - CS 80039 27 140 Gisors
Site : www.cdc-vexin-normand.fr